



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt cinq, le quatre février à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 23
Pouvoirs : 4
Absent : 0

Date de la convocation : 29 janvier 2025

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, DUFFAULT Tetyana, BIOTTEAU Dany, BARREAU Mireille, CROC Bertrand, VERDUZIER Jean-Bernard, MOREAU Laurent, MINEREAU Dominique, DUFFAULT Laurent, GAUTHIER Guillaume, VERDUZIER Kevin, BEUGIN Valérie, GRIFFON Gaëlle, GOHIER Monique, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, ROBIN Nadia, SULLI Bruno, DEBIAIS Viviane, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

GARNIER Béatrice représentée par JB VERDUZIER
GABIGNON Christophe représenté par B CROC
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
ROYER Freddy représenté par C PIAULET

ABSENT : /

Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT

DELIBÉRATION N°19

Rapporteur : Dominique CHALLOT

OBJET : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET DES TERRITOIRES POUR L'INVESTISSEMENT DANS LA VIENNE (ACTIV) Volet 3 – DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX DE VOIRIE 2025

Le conseil municipal est informé que le conseil départemental s'est engagé dans une politique de développement territorial dénommé **ACTIV** : Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne.

Une dotation de 59 400 € a été attribuée à la commune de Naintré pour l'année 2025.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de solliciter une subvention pour des travaux de voirie sur la commune de Naintré. Il s'agit de créer un giratoire au niveau du carrefour de Domine.

L'objectif principal de ce projet est d'assurer une meilleure sécurité des usagers (conducteurs et passagers, piétons, cyclistes) tout en optimisant les conditions de circulation.

Le montant estimatif de ces travaux est de 127 500,00€ ht.

Le plan de financement est le suivant :

-Subvention **ACTIV** Volet 3 sollicitée, soit 47 %.

59 400,00€

-Autofinancement, soit 53 %:

68 100,00€

Total 127 500,00€

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les travaux ainsi que le plan de financement tels que présentés et de solliciter la subvention **ACTIV**.

VU la nécessité d'effectuer des travaux de voirie 2025 mentionnée ci-dessus,

VU le coût estimatif des travaux,

Considérant que le Département peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la dotation **ACTIV** Volet 3 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve les travaux de voirie d'un montant estimatif de 127 500,00€ HT ;
- approuve le plan de financement ci-dessus permettant à M. le Maire de déposer la demande de subvention **ACTIV** auprès du Département ;
- charge M. le Maire des démarches nécessaires à cet effet et lui donne tout pouvoir pour signer les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE

UNANIMITE

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

le - 7 FEV. 2025

